

Commune de DOMSURE  
Procès-verbal Réunion du Conseil municipal  
Du 23 décembre 2024 à 18h00  
Convocation du 19 décembre 2024

Nombre de conseillers

En exercice 11

Présents : 6

Absents excusés : 5

Votants : 6

Date de la convocation et affichage : 19 décembre 2024

L'An deux mil vingt-quatre, le vingt-trois décembre

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Patrick VACLE, Maire.

---

Présents : Patrick VACLE, Lilian BILLET, Brigitte FISCHER,  
Christine DROUILHET. Xavier BERNARD DE DOMPSURE, Patrick BOUILLET,

Absents excusés : Mathilde FERRIER Brenda COSTANZO, Pauline MICHEL Jean-Paul BOUILLOUD, Jérôme COMMARET,

Secrétaire de séance : Patrick BOUILLET

---

**ORDRE DU JOUR**

**► Bâtiments communaux**

- Bar restaurant : choix des entreprises

**► Divers**

- Affaires diverses

**1/ Bâtiments communaux**

- Bar restaurant : choix des entreprises

Monsieur le Maire présente le rapport d'analyse des offres pour le projet de rénovation énergétique, réhabilitation du bar restaurant, dernier commerce rural.

**DEL 2024-49 : Rapport analyse des offres pour rénovation énergétique du bar restaurant communal**

Afin de réaliser la consultation des entreprises en vue de la rénovation énergétique et réhabilitation du bar restaurant sur la Commune de Domsure, la commune s'est fait accompagner dans cette procédure par le cabinet d'architecte Atelier 71 situé 39 chemin des jardins 71480 Dommartin les Cuiseaux.

Une consultation de type procédure adaptée a eu lieu avec une remise des offres lundi 02 décembre 2024. Une présentation a eu lieu en mairie le 17 décembre 2024, en présence du cabinet Atelier 71.

Le rapport d'analyse des offres est présenté ce jour, il fait ressortir le classement des entreprises retenues suivant :

\* Lot 1 : Maçonnerie, gros œuvre : entreprise Renaud 01270 Replonges pour un montant de 29 289.10 € HT.

\* Lot 2 : Charpente, couverture, zinguerie : entreprise Macon Etanchéité :71000 Sennece Les Macon pour un montant de 52 830.00 € HT.

\* Lot 3 : Menuiseries extérieures et intérieures : entreprise Menuiserie Boulay 71500 Bruailles pour un montant de 51 122.40 € HT.

\* Lot 4 : ITE, Enduits : entreprise EPH 39160 Balanod pour un montant de 49 907.59 € HT.

\* Lot 5 : Plâtrerie, peinture : entreprise Poncin 01340 Foissiat pour un montant de 15 986.29 € HT.

- \* Lot 6 : Carrelage, Faïences : entreprise AMVR Poupon pour un montant de 14 699.80 € HT.
- \* Lot 7 : CVC, PB (plomberie, chauffage) : entreprise EURL Colas 71470 Montpont en Bresse pour un montant de 34 923.00 € HT.
- \* Lot 8 : Electricité : entreprise Arelec 01380 Saint André de Bagé pour un montant de 20 208.89 € HT.

L'ensemble de ces lots fait ressortir une offre globale à 268 967.07 € HT soit 322 760.48 € TTC à laquelle il faut rajouter les frais d'architecte qui s'élève à 11 % du montant HT.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Valide ce rapport d'analyse précisant les entreprises retenues
- Autorise M le Maire à signer tous documents afférents à cette opération.

Prochain conseil municipal : : jeudi 30 janvier 2025